

Sommaire

Préambule

1-Notre méthode pédagogique : La Pédagogie institutionnelle.

Son but

Son application en centre de vacances

2-Les objectifs pédagogiques

3-Les activités

4-le projet d'activités

5-Les missions du personnel d'encadrement et de service

6-Évaluation du projet pédagogique

7-Évaluation des animateurs

Annexe

PREAMBULE

Nous organisons des séjours de vacances laïques complémentaires à l'école. Au cours de ce séjour les enfants vivront une expérience collective singulière qui doit répondre à leurs besoins de sécurité physique, physiologique (qualité de l'alimentation, respect du rythme, hygiène) et affective. Ce séjour doit par ailleurs contribuer à la construction de leur personnalité, à leur épanouissement et leur autonomisation.

Les activités qui leur seront proposées devront favoriser la construction de leur citoyenneté, leur socialisation et les différents types d'apprentissage (de savoirs, de savoir être et de savoir faire)

Notre projet pédagogique s'appuie sur les textes de référence suivants :

Le code de l'éducation article 1.

Il pose les principes de l'éducation tel que l'état les définit et permet de positionner la complémentarité de notre action,

« Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. »

La convention internationale relative aux droits de l'enfant de 1989.

Elle nous permet de définir les droits des enfants afin de leur permettre la protection nécessaire dû à leur particularité et l'épanouissement harmonieux de leur personnalité.

1. NOTRE METHODE PEDAGOGIQUE¹ : LA PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE.

Ce projet pédagogique s'appuie sur la pédagogie institutionnelle.

La pédagogie institutionnelle a été élaborée par Fernand Oury (Voir annexe) .

¹La pédagogie est la science de l'éducation des enfants. Le pédagogue se place en position d'accompagnement des enfants vers les savoirs plutôt qu'en transmetteurs.

Son but

Son but est d'établir, de créer et de faire respecter des règles de vie dans l'école, par des institutions appropriées, à l'opposé des écoles casernes.

Si l'enfant perçoit le lieu classe comme un endroit de repères, de sécurité, de vie, où l'on peut régler des questions, il va progressivement prendre en charge sa vie d'écolier. Il va retrouver le goût d'apprendre, à travers son engagement, ses initiatives...

L'institution clé constitue essentiellement en des "lieux de paroles" mis en place dans les classes. L'entraide et la fraternité existent et l'enseignant donne toute sa place à la parole de l'enfant.

Son application en centre de vacances

Même si la pédagogie institutionnelle est issue du milieu scolaire, elle est également très adaptée aux autres structures éducatives comme les centres de vacances.

Les colonies de vacances sont des lieux riches pour exercer « le vivre ensemble ». Elles sont en effet des micro-sociétés qui nécessitent des moyens de régulation.

Le **Cahier de râlage** est un outil de collecte des difficultés ou problèmes rencontrés par les enfants. Ils consignent dedans leur nom, la date et une rapide description du sujet de leur râlerie. Un enfant peut déposer un mot dès qu'il en a besoin. Il a ainsi la possibilité de se libérer de son soucis en le confiant au cahier de râlage.

Cet outil est le support du conseil. Enfants et adultes mettront probablement quelques jours avant de se l'approprier d'où l'importance d'un séjour de deux semaines.

Le **Conseil** à lieu tous les jours ou deux jours en fonction de la fréquence des problèmes et de la nécessité pour les enfants d'investir les outils mis à leur disposition.

Lors du conseil, différents rôles sont à tenir:

Le président dont le rôle est de réguler la parole des participants.

Le secrétaire qui lit les mots du cahier de râlage et qui consigne les décisions collectives.

Déroulement d'un conseil:

Le président ouvre la séance.

Le secrétaire lit le premier mot.

Le rédacteur du mot explique son problème

La personne visée prend la parole pour se défendre.

Tous les autres participants interviennent pour aider à solutionner le problème et donner leur avis.

La décision collective est appliquée; on la note dans le cahier qui prend le rôle de mémoire pour le groupe.

2. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques répondent aux besoins des enfants (voir en annexe) en fonction de leur âge.

Favoriser l'exercice de leur citoyenneté

- Permettre à l'enfant de s'exprimer
- Permettre à l'enfant de prendre des responsabilités
- Permettre à l'enfant de proposer des activités

Favoriser la socialisation

- Permettre à l'enfant de respecter le règlement du séjour
- Permettre à l'enfant de respecter les règles des activités
- Permettre à l'enfant d'accepter la différence
- Permettre à l'enfant d'assumer sa singularité

Favoriser les différents types d'apprentissage

- Savoirs
 - Permettre à l'enfant de s'organiser dans la gestion de ses affaires
 - Permettre à l'enfant découvrir l'environnement naturel
 - Permettre à l'enfant de pratiquer des activités
 - Permettre à l'enfant de connaître les bonnes pratiques d'hygiène
 - Permettre à l'enfant de connaître les principes d'équilibre alimentaire
- Savoir faire
 - Permettre à l'enfant de pratiquer des activités
 - Permettre à l'enfant d'appliquer les bonnes pratiques d'hygiène
- Savoir être
 - Permettre à l'enfant de connaître les rituels de politesse qui facilitent la vie en groupe

3. LES ACTIVITES

Les activités et les outils pédagogiques ne doivent pas être de simples produits de consommations visant à satisfaire le plaisir immédiat des enfants. Au contraire les activités et les outils pédagogiques doivent être des supports permettant d'atteindre les objectifs pédagogiques du séjour.

Le site d'implantation du centre de vacances permet une exploitation de l'environnement creusois de pleine nature.

Les activités proposées (baignade, initiation à la voile, pêche en rivière et à pied, jeux en forêt, cabanes, jeux dans les prés) doivent permettre aux enfants de découvrir cet

environnement tout en apprenant à le respecter voir à le protéger.

Les activités et outils permettant l'exercice de la citoyenneté :

Le conseil / le cahier de rôle...

Les activités et outils favorisant la socialisation :

Les grands jeux/ les jeux coopératifs/ les jeux sportifs / les jeux de société...

Les activités et outils permettant les différents types d'apprentissages :

Les activités manuelles / les activités spécifiques / les chants / les lectures et contes...mais aussi de nombreux moments de la vie quotidienne (le repas, la toilette)

Les activités de pleine nature :

Recyclage, récupération, vie en camping sauvage...

4. LE PROJET D'ACTIVITES

Le projet d'activité est construit par les animateurs, en équipe.

Les enfants sont associés à l'élaboration d'une partie du projet et pourront certaines fois avoir le choix entre plusieurs activités.

Le projet d'activité doit tenir compte de l'âge des enfants et de l'organisation type de la journée (Voir annexe)

5. LES MISSIONS DU PERSONNEL D'ENCADREMENT ET DE SERVICE

La directrice

C'est le garant du bon fonctionnement global du séjour.Elle est aussi présidente de l'association organisatrice.

Elle est chargée du suivi de la mise en œuvre du projet pédagogique

Elle apporte son soutien aux animateurs dans leur activité et assure leur formation.

Coordonne le personnel éducatif, de service, de cuisine, de lingerie et d'infirmier.

Veille à l'application des règles de sécurité matérielle et affective des enfants, des règles d'hygiène et des règles du travail des différents personnels.

Elle est responsable du fonctionnement administratif du séjour.

La directrice adjointe

Elle apporte son soutien aux animateurs dans leur activité et les accompagnent dans leur formation.

Elle est chargée du suivi de la mise en œuvre du projet pédagogique.

Veille à l'application des règles de sécurité matérielle et affective des enfants, des règles d'hygiène et des règles du travail des différents personnels.

Les animateurs

3 groupes de 3 animateurs.

Les 4 postures de l'animateur :

- **faire jouer**
- **jouer avec**
- **donner à jouer**
- **laisser jouer**

Ces postures regroupent les besoins de l'enfant.

Ils sont chargés de la mise en œuvre du projet pédagogique. Ils élaborent les projets d'activités et définissent les besoins nécessaires à leur réalisation. Ils sont responsables, de l'organisation et de la gestion de la vie quotidienne (rangement de la table, tri sélectif, douche, gestion du linge.....)

L'assistante sanitaire

Elle fait partie intégrante de l'équipe et s'investit dans l'accompagnement de la vie quotidienne. Elle est comptée en plus de l'effectif d'animateurs, elle n'est donc pas référente d'un groupe mais référente sanitaire. Elle reste disponible à tout moment pour répondre aux besoins sanitaires. Elle prend connaissance des informations médicales de chaque enfant et les retransmet aux personnes concernées et veille à leur application.

Cette année une deuxième assistante sanitaire est présente avec la mission spécifique et prioritaire de prendre en charge la pathologie d'un enfant diabétique ID. Elle l'accompagne pour assurer sa sécurité, jour et nuit. Elle participe à son intégration dans l'équipe avec les spécificités et contraintes de sa pathologie, elle contribue à son éducation diététique.

Les personnels de cuisine et de service

Leur rôle est essentiel à la qualité du séjour. Ils préparent les repas des enfants, aident au service à table, entretiennent les locaux et le linge des enfants et des adultes. Ils peuvent par ailleurs organiser des ateliers cuisine.

Une diététique saine, une source de proximité :

Les repas sont préparés à base de produits frais , préparés sur place avec le soucis de faire découvrir des saveurs « épurées » , nouvelles et naturelles aussi souvent que possible.

L'équilibre alimentaire est étudié pour les menus et respecté dans le mode de préparation (limitation des sucres graisses, éviter les condiments artificiels). La viande de provenance locale est fournie par le boucher , les légumes par un maraîcher... de proximité.

Les intervenants extérieurs

Ils apportent leurs compétences spécifiques dans l'encadrement de certaines activités. En aucun cas ils ne déchargent les animateurs de leur responsabilité.

L'entraide est importante entre les différents postes de travail pour que chacun puisse remplir sa fonction avec plaisir et considération.

6. ÉVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Les critères d'évaluation du projet sont :

Citoyenneté

- 📖 utilisation du cahier de rôle
- 📖 participation active au conseil (prise de parole pour débattre collectivement sur ses problèmes et les problèmes rencontrés par les autres)
- 📖 propositions d'activités au sein de son groupe

Socialisation

- 📖 Nombre de conflits recensés dans les cahier de rôles
- 📖 Note d'ambiance des enfants
- 📖 images, textes... supports d'auto-évaluation au cours des réunions

7. ÉVALUATION DES ANIMATEURS

Les animateurs seront évalués dans différents domaines

La qualité de leur relation avec les enfants

La qualité de leurs relations avec les membres de l'équipe éducative

La qualité de leur programme d'activités

La qualité de la gestion de la vie quotidienne

Leur capacité d'organisation

ANNEXE

LES BESOINS DES ENFANTS

Le séjour de loisir est un lieu d'accueil des enfants qui doit leur offrir un cadre sécurisant et répondant à leurs besoins :

besoins physiques

activités adaptées à l'âge / rythme de vie / alimentation équilibré / dépense d'énergie / temps de repos

besoins affectifs et psychologiques

Pouvoir s'exprimer/être écouté / être reconnu dans sa différence / appartenir à un groupe

besoins d'apprentissage

grandir en expérimentant de nouveaux savoirs/savoir faire/savoir être

UNE JOURNÉE TYPE À LA « COLO »

8h-9h Petit déjeuner échelonné,

À partir de 8h les enfants peuvent se lever pour le petit déjeuner

Chaque fois que le temps le permet, le petit déjeuner est installé au soleil sous forme d'un buffet de boissons chaudes, céréales variées, pain frais-beurre-confiture-miel, jus de fruits. Les enfants prennent tout leur temps pour bien démarrer la journée.

Avant de descendre, l'animateur prend soin d'aérer les chambres, les lits, il peut ainsi en cas de pipi au lit, discrètement changer les draps avant le retour des enfants.

9h-9h30 Toilette et rangement

Faire une toilette de chat, faire son lit et ranger ses petites affaires afin de faciliter le ménage.

9h30-12h15 Activités par groupes d'âges,

Chaque enfant rejoint son groupe et ses animateurs de référence

12h15-13h15 Déjeuner

Les enfants sont invités à goûter à tous les plats, ils ne sont pas contraints de façon systématique mais doivent faire preuve d'effort au cours du séjour. On apprend à servir, à se servir, à ne pas gaspiller et à partager.

Les repas sont pris dans le calme en prenant son temps.

Il est demandé à chacun de débarrasser son couvert, trier les déchets, laisser la table propre. Les enfants, accompagnés d'un animateur participent à la mise en place et débarrassage des tables.

13h30 Temps calme

Tous les enfants rejoignent leur chambre. Après une demi-heure de silence, ceux qui ne dorment pas peuvent lire. un espace sous les arbres est aménagé.

15h-18h Activités par groupe-d' âge

Chaque enfant rejoint son groupe et ses animateurs de référence

18h15 – 19h Douche et rangement

Les plus jeunes rentrent au centre vers 18h15 afin de prendre la douche avant le dîner, les plus âgés, prendront le relais après 18h 30.

Chaque enfant change son linge de corps tous les jours.

19h Dîner

En extérieur chaque fois que le temps le permet.

20h -21h Les activités de soirée

Les clubs,

Chaque animateur propose un club, laissant libre choix à l'enfant

Activités sportives: foot, badminton, volley, gymnastique, pétanque, ping-pong...

Histoires lues ou contées

Activités manuelles

Jeux de société:

...

Les veillées ... avec la participation des enfants et des animateurs

Journées exceptionnelles

Jeu de piste, d'orientation, chasse à l'homme, parcours anomalie, rallye patate...

Organisé selon l'inspiration du moment, le jeu de piste se base sur une histoire suivie au fil d'une randonnée, avec messages codés ou autres variantes permettant à l'enfant de vivre «l'aventure» pour une journée. Par petits groupes de 5 à 7 enfants avec un animateur, on se retrouve pour le pique-nique apporté par un des membres de la direction... ou déposé discrètement pour entretenir mystère et suspense au jeu.

Grand jeu : Inter-ville, Jeux olympiques, «Je bâtis ma maison», l'Ambassadeur...

Organisé pour l'après-midi il regroupe l'ensemble des enfants ce qui permet de mieux se connaître et s'apprécier entre petits et grands.

Soirée exceptionnelle

Soirée cabaret, boum, ciné plein-air

Camping nature

Avec pêche dans les ruisseaux, repas trappeur...